

IDB1274-766/10

Haiti

PROGRAMME DE REFORME DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

HH (consultants)

ETUDE DE FAISABILITE

Accord de prêt 1010/SF-HA

Avis à Manifestation d'Intérêt, AOI No. 26-12/09

Deadline : 11 janvier 2010

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) / La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), dans le cadre du Programme de Réforme du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (EPA), est bénéficiaire d'un prêt pour financer l'étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'extension du système d'alimentation en eau potable et la réalisation du système d'assainissement des rejets liquides de la ville du Cap-Haïtien, ainsi que la supervision de l'ensemble des travaux.

Cet avis spécifique s'adresse aux firmes œuvrant dans le domaine des études et de la supervision de systèmes d'EPA qui voudraient participer à ce programme dont l'objectif général est de recruter un consultant qui sera chargé de faire les études et la supervision des travaux de réhabilitation et extension des systèmes d'EPA de la Ville du Cap-Haïtien, chef lieu du Département du Nord et deuxième ville en importance de la République d'Haiti, située à 275 kms de Port-au-Prince et qui a une population de plus de 212,000 habitants.

Cet avis a manifestation d'intérêt concerne une consultation qui permettra la sélection de la firme devant fournir les services prévus qui sont divisés en deux composantes principales :

*Composante 1: Etudes et supervision pour la réhabilitation et l'extension du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) de la ville du Cap-Haïtien, jusqu'à l'exutoire et après traitement, en priorisant le Centre Historique de cette ville

*Composante 2: Etudes et supervision pour : (1) la réhabilitation et l'extension du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) de la ville du Cap-Haïtien, jusqu'à l'exutoire et après traitement, pour le reste de la ville (hormis les travaux définis dans la composante 1) ; (2) le renforcement de la production en eau potable de la ville. Le Consultant devra bien prendre en compte les articulations entre ces deux composantes d'études et de supervision, qui seront conduites en parallèle, afin d'assurer une bonne harmonisation entre la phase d'études et la phase de supervision des travaux de chacune des composantes

A cet effet, la DINEPA invite tous ceux qui disposent de qualifications et de compétences techniques dans les domaines susmentionnés à lui faire parvenir :

*Une lettre d'intention

- *La présentation de leur Bureau
- *La liste de leur personnel clé et leur CV
- *Les informations concernant leurs expériences, au moins cinq ans, dans les domaines de leurs activités

La langue de soumission des dossiers est le français.

Cette invitation est ouverte à tous les Bureaux, Groupements de Bureaux appartenant aux pays membres de la Banque (BID).

La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement invite les intéressés à présenter leurs dossiers de candidature sous enveloppes scellées avec la mention « Etude de Faisabilité des Systèmes d'Eau Potable et Assainissement de la ville du Cap Haïtien » au plus tard à 14h00 (heure locale) le 11 janvier 2010 à l'adresse suivante.

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement DINEPA
Angle rue Métellus et Route Ibo Lélé No. 4
Pétion Ville, Haïti
Tel : (509) 2256-4770, (509) 2256-0831
E-mail : secretariat.epa@mtptc.gouv.ht, gerald.jeanbaptiste@mtptc.gouv.ht